Union Africaine

COMESA

APRIFAAS

FishGov 2 Project

EUROPEAN UNION

COMMUNIQUÉ

HUITIÈME RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PLATEFORME AFRICAINE POUR LES INSTITUTIONS RÉGIONALES DES PÊCHES, DE L'AQUACULTURE ET DES SYSTÈMES AQUATIQUES (APRIFAAS)



11ÈME - 13ÈME NOVEMBRE 2025,
ENTEBBE - OUGANDA

AVERTISSEMENT

Tous droits réservés. La reproduction et/ou la diffusion des informations contenues dans ce document à des fins éducatives ou autres fins non commerciales sont autorisées sans autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur, à condition que la source soit clairement mentionnée. La reproduction et la diffusion des informations contenues dans ce document à des fins commerciales ou de vente sont interdites sans l'autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation doivent être adressées à :

Le Directeur
Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)
Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi, KENYA
e-mail : ibar.office@au-ibar.org

© UA-BIRA 2025

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION 1

II. OBJECTIFS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2

III. PARTICIPANTS 3

IV. SESSION TECHNIQUE 4

V. RÉSULTATS DE LA RÉUNION 12

VI. RECOMMANDATIONS. 13

VII. LA VOIE À SUIVRE ET LES PROCHAINES ÉTAPES 14

VIII. MOT DE LA FIN 14

ANNEXES 16

Annexe 1. Ordre du jour *16*

Annexe 2 : Discours *21*

Annexe 3 : Liste des participants *24*

I. INTRODUCTION

Sous les auspices du Mécanisme africain de réforme de la pêche (AFRM), la Plateforme africaine pour les institutions régionales de la pêche, de l'aquaculture et des systèmes aquatiques (APRIFAAS) a été créée en 2015 pour renforcer la coordination et la collaboration institutionnelles en ce qui concerne les questions de pêche et d'aquaculture en Afrique. La Plateforme est un mécanisme informel et non décisionnel établi en réponse à des propositions spécifiques du Cadre politique et de la Stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique (PFRS) afin de renforcer la collaboration et d'améliorer la coordination entre les organisations régionales et sous-régionales ayant pour mandat la gestion durable des pêches et le développement de l'aquaculture en Afrique.

Le continent compte plusieurs organisations régionales de pêche dotées de mandats émanant des États membres respectifs pour renforcer la coopération régionale dans la gestion et le développement de la pêche et de l'aquaculture au profit des États membres. La mise en place de ces institutions régionales s'est révélée extrêmement précieuse pour la planification et la gestion du secteur. Les succès sont toutefois sans difficultés, notamment les chevauchements et les doubles emplois, principalement en raison d'un manque d'échange d'informations, d'harmonisation des plans de travail ou des programmes et projets, ainsi que de coordination entre ces institutions.

La mise en œuvre de la deuxième phase du projet de gouvernance de la pêche financé par l'UE (FishGov2) par l'UA-BIRA, en collaboration avec l'AUDA-NEPAD, s'est intentionnellement concentrée sur des interventions au niveau régional conformes aux aspirations de l'AFRM et du PFRS, ainsi qu'aux recommandations des parties prenantes.

La 8e réunion de l'Assemblée générale de l'APRIFAAS s'est tenue à Entebbe, en Ouganda, en 2025, et a produit plusieurs résultats précieux, notamment le renforcement de la collaboration interinstitutionnelle, la consolidation des priorités techniques pour la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture, et l'approbation de recommandations clés visant à renforcer la coordination entre les organisations régionales et sous-régionales.

Thème : **« La ZLECAf et les instruments des CER pour faciliter le commerce interrégional et intrarégional des produits aquatiques : possibilités de renforcer la coopération et la coordination régionales**.

La séance d'ouverture a été animée par M. Delvis Fortes.

Les représentants ci-après ont fait des observations liminaires. **Mme Bernice McLean**, au nom du PDG d'AUDA - NEPAD, Mme Nardos Bekele-Thomas, a rappelé à l'auditoire qu'il s'agit d'une décennie de collaboration sous APRIFAAS depuis sa création, et a souligné l'importance de la coordination et de la cohérence, et de tirer parti des opportunités de la ZLECAf et de l'économie bleue.

Le Dr Diana Akullo Ogwal, au nom du Secrétaire général du Secrétariat de la ZLECAf, S.E. Wamkele Mene, a également prononcé son discours, citant que les objectifs de cette réunion sont bien alignés avec les objectifs de la ZLECAf et les initiatives en cours au Secrétariat de la ZLECAf, qui comprennent entre autres : faciliter l'échange d'informations entre les institutions régionales ; renforcer le dialogue entre les parties prenantes en les rassemblant autour d'une même table, et améliorer la compréhension des instruments de la ZLECAf et des CER qui peuvent être utilisés pour faciliter le commerce interrégional et intrarégional des produits aquatiques.

Mme Hellen Guebama (fonctionnaire chargé des pêches et de l'aquaculture et coordinatrice de l'unité de production animale - UA-BIRA), au nom du directeur et chef de mission de l'UA-BIRA, M. Huyam Salih. Mme Guebama a tout d'abord prononcé un discours de bienvenue. Elle a déclaré que le thème de cette année « La ZLECAf et les instruments des CER pour faciliter le commerce inter et intra-régional des produits aquatiques : opportunités pour renforcer la coopération et la coordination régionales » souligne l'importance cruciale de l'intégration commerciale et de la coopération régionale pour transformer les secteurs de la pêche et de l'aquaculture de l'Afrique en moteurs de la sécurité alimentaire, de la création d'emplois et de la croissance bleue durable.

Mme Providence Mavubi - Directrice de l'industrie et de l'agriculture pour le COMESA en tant que présidente actuelle de l'APRIFAAS, elle a souligné qu'en favorisant la valeur ajoutée, en permettant la libre circulation des biens et des services et en élargissant l'accès aux marchés, les instruments, qui sont les thèmes de la réunion, peuvent faire de la pêche et de l'aquaculture des moteurs dynamiques du commerce, de l'emploi et de la sécurité alimentaire

La séance d'ouverture de la huitième Assemblée générale de l'APRIFAAS a été ouverte par un M. Bwanika Joseph au nom de l'honorable Hellen Adoa, Ministre d'État chargé de la pêche au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

M. Bwanika Joseph a réaffirmé l'importance du commerce régional des produits de la pêche et les valeurs du thème de la huitième Assemblée générale de l'APRIFASS et a appelé à des délibérations fructueuses lors de la réunion. La Huit Assemblée Générale de l'APRIFASS a été déclarée ouverte par le Directeur des Pêches de la République d'Ouganda au nom de l'hon. Ministre d'État chargé de la pêche

II. OBJECTIFS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Un exposé sur le contexte, les objectifs et les résultats attendus de la réunion a été fait par **M. Delvis FORTES**, agent principal des pêches et coordinateur de projet du projet FishGov2 de l'UA-BIRA qui a conclu les séances d'ouverture.

L'objectif principal de la réunion ; les instruments de la ZLECA et des CER pour faciliter le commerce interrégional et intrarégional des produits aquatiques : Possibilité de renforcer la coopération et la coordination régionales

Les objectifs spécifiques de la réunion :

1. Examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la septième Assemblée générale de l'APRIFAAS
2. Faire le bilan de la ratification, de la mise en œuvre et de la sensibilisation aux instruments mondiaux pertinents en matière de gestion et de développement de la pêche, en particulier la ZLECAf et celle des CER
3. Valider un plan d'action stratégique APRIFAAS élaboré (2026-2030)
4. améliorer le dialogue entre les parties prenantes et faciliter l'élaboration et l'approbation d'un plan de travail harmonisé ;
5. Mise à jour sur la composition de l'APRIFAAS et demande de nouveaux membres ou observateurs

M. Fortes a présenté l›ordre du jour provisoire, qui a été adopté à l›unanimité sans amendement.

III. PARTICIPANTS

Les présentations des participants ont été faites par la délégation, et ils sont affiliés aux institutions suivantes. La réunion a réuni 47 participants, principalement des représentants des États membres - Ouganda, par l'intermédiaire du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; des organismes régionaux de pêche (ORP) : Organisation des pêches du lac Victoria (ORGP); Comité des pêches pour le Centre-Ouest (CCLF); Commission sous-régionale des pêches (CFR); Organisation des pêches du lac Edwards (OPAEL); Commission économique pour les ressources en bétail, en viande et en poisson dans la CEMAC (CEBEVIRHA), Conférence ministérielle sur la coopération en matière de pêche entre les États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT) (LTA); Grand écosystème marin : Convention de Benguela Current (BCC), Communautés économiques régionales : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA); Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC); Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE); Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD); Commission de l'eau de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) : Commission du bassin du lac Tchad (LCBC); Commission du cours d'eau du Zambèze (ZAMCOM); ECOFISH ; Convention sur la mer régionale : Convention d'Abidjan ; Plates-formes et réseau continentaux : Réseau d'aquaculture pour l'Afrique (ANAF); Réseau de recherche sur les politiques pour la pêche et l'aquaculture en Afrique (PRNFAA) : Réseau des transformatrices et négociantes de poissons africaines (AWFISHNET); Réseau FISH INFO (INFOPECHE), UA - Centre d'excellence : Institut national des ressources halieutiques (NAFiRRI); Commission et agences de l'Union africaine : Commission de l'Union africaine (CUA), Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), Inter-Bureau des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA)

IV. SESSION TECHNIQUE

Session technique 1 : Préparer le terrain

La session technique 1, animée par Mme Hellen Guebama, comprenait les exposés suivants :

i. Point sur l'état d'avancement des activités de l'APRIFAAS par Dr Yoseph Mamo - COMESA. Le principal point fort de cette présentation a été les principales réalisations, parmi lesquelles la promotion de la coopération régionale Sud-Sud et la coordination et l'harmonisation de la gouvernance régionale de la pêche et de l'aquaculture, conformément au développement durable, intégré et inclusif. Il a également soutenu l'alignement de la stratégie nationale et régionale de l'économie bleue sur la stratégie de l'économie bleue de l'UA. Parmi les défis, on peut citer la faible participation des membres de l'APRIFAAS ; la limitation des ressources, d'où la nécessité d'institutionnaliser le financement de l'APRIFAAS dans le budget de la Commission de l'UA.

ii. Présentation du rapport de la septième assemblée générale APRIFAAS et état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de M. Rafik NOUAILI - UA-BIRA. Cette réunion contenait des recommandations pour promouvoir la collaboration et améliorer la sensibilisation. Parmi les progrès réalisés, on peut citer la création du Forum biennal sur la transposition en droit national des instruments mondiaux et les manifestations de partage des connaissances.

Session technique 2 : Sous le sous-thème «Facilitation de l'échange systématique d'informations et du dialogue entre les institutions régionales pour élaborer un programme de travail harmonisé».

La session a été animée par Mme Helen Guebama : Facilitation de l'échange systématique d'informations entre les institutions régionales :

- État d›avancement du projet FishGov2 M. Delvis Fortes, UA-BIRA

- Principales réalisations dans la mise en œuvre de l'AFRM révisé par M. Rafik Nouaili, UA-BIRA. Le point culminant de cette présentation était les produits de connaissances pour l'action qui comprenaient l'institutionnalisation des données AfaData ; les notes d'orientation sur la gouvernance des océans et les accords d'accès aux pêches ; la défense des droits de l'AfCFTA pour autonomiser les femmes et les jeunes dans les chaînes de valeur de la pêche, entre autres

- Mise à jour sur la transition entre le CAADP Malabo et la préparation à la mise en œuvre du CAADP Kampala, par Dr Bernice Mclean, AUDA-NEPAD. Le point saillant de cette présentation a été les 3 décennies du PDDAA en Afrique en ce qui concerne la pêche et l'aquaculture. Dans le PDDAA de Kampala, avec une approche des systèmes agroalimentaires, objectif stratégique 3 (assurer la sécurité alimentaire et la nutrition), l'orientation de la pêche et de l'aquaculture dans le PDDAA devient visible.

- Mise à jour sur les activités de communication et de médias de l'APRIFAAS présentée par M. Fahim Kremier, UA-BIRA. Le point fort de cette présentation a été le message clé de l'APRIFAAS, dont le rôle dans la promotion de la pêche et de l'aquaculture africaines est aligné sur les principaux cadres

politiques et l'importance de la collaboration entre les institutions régionales. Les recommandations formulées, qui comprenaient le partage des ressources et les partenariats pour une application plus rationalisée ; les affectations budgétaires pour diverses activités recommandées ; le renforcement des capacités sur l'utilisation des outils et la mobilisation, entre autres.

- Présentation et adoption du plan de travail 2025-2026 des activités des membres de l'APRIFAAS, Mme Stella Mbabazi, COMESA. Le point saillant du plan stratégique était les objectifs, les activités proposées, le calendrier de l'activité, le budget estimé de l'activité, le partenaire responsable et, enfin, les collaborateurs.

Inventaire des instruments et tendances mondiaux pertinents dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et niveau de mise en œuvre - Résultats du Forum biennal Dr Sloans Chimatiro. Le point saillant de cette présentation a été les recommandations formulées au sujet du Forum biennal, qui comprennent : La nécessité d'une coordination continentale, régionale et nationale efficace pour assurer la ratification et la mise en œuvre efficaces et cohérentes des instruments prioritaires ; La nécessité d'une mobilisation conjointe des ressources afin de renforcer la coopération pour la réalisation collective d'objectifs communs ; La mise en place de mesures délibérées pour encourager les jeunes à s'engager dans les processus politiques internationaux, continentaux et nationaux de pêche et d'aquaculture, par le mentorat et des programmes spéciaux de formation et de recherche, entre autres

Session technique 3 : Faciliter l'augmentation des investissements dans les pêches et l'aquaculture - Expériences et possibilités d'amélioration du commerce, des finances et des investissements

La session a été présidée par le Dr Mamo - le projet COMESA au cours duquel la réunion a reçu les présentations suivantes :

1. Efforts pour valoriser et promouvoir avec précision le commerce et l'investissement durables dans les chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, M. Maxwell Nkambule, AUDA-NEPAD. Le principal point fort de cette présentation a été les domaines d'intervention clés sélectionnés de l'AUDA-NEPAD dans la pêche et l'aquaculture, et la pertinence des valeurs de l'étude de la pêche africaine dans l'APRIFAAS
2. Faciliter le commerce intra-africain du poisson et des produits de la pêche dans le cadre de la ZLECAf : dispositions, progrès et exigences de mise en œuvre par Dr Diana Akullo, Secrétariat de la ZLECAf. Le point saillant de cet exposé a été la mise en œuvre des dispositions des protocoles sur le commerce des marchandises concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) visant à faciliter le commerce tout en protégeant la santé et la vie des personnes et des animaux ou en préservant les végétaux sur le territoire des États parties ; le renforcement de la coopération et de la transparence dans l'élaboration et la mise en œuvre des mesures SPS afin de veiller à ce qu'elles ne deviennent pas des obstacles injustifiables au commerce ; et le renforcement des capacités techniques des États parties pour la mise en œuvre et le suivi des mesures SPS tout en encourageant l'utilisation de normes internationales pour l'élimination des obstacles au commerce.

3. Département du développement économique, du commerce, de l'industrie et des mines de l'UA (ETTIM) : Promotion du commerce intra-africain du poisson et des produits aquatiques » par Mme Ronnel, représentante de l'ETTIM. Les principaux points saillants de cette présentation ont été les recommandations suivantes : politiques économiques et information ; Tirer parti des programmes de l'ETTIM comme le Protocole de la ZLECAf sur les biens commerciaux ; Entrepreneuriat et engagement du secteur privé ; Explorer le tourisme maritime, entre autres

Discussion et recommandations

i. Nécessité d'accorder une attention particulière aux produits de la pêche en raison de la nature unique du poisson (périssabilité). Ses mesures sanitaires et phytosanitaires pour le poisson diffèrent de celles applicables aux produits agricoles, d'où la nécessité d'un transfert technologique et d'innovations pour garantir la mise sur le marché des produits, notamment en adaptant les mesures par niveau, par pays et par région.
ii. La nécessité de tirer parti du développement des infrastructures (corridors commerciaux et logistique pour établir des liens avec différents produits) et de l'expertise pour aider les États membres à renforcer leurs capacités dans le secteur de la pêche. Cela devrait s'accompagner d'une évaluation de l'économie bleue, et pas seulement de la pêche, avec l'aide d'une boîte à outils développée par la CEA comme solution potentielle.
iii. La nécessité pour la CUA de mener des négociations avec d'autres institutions afin de réduire les obstacles procéduraux aux importations de poisson, même avec des marchés extérieurs comme l'UE et la Chine.
iv. Compte tenu de la nécessité de programmes spécifiques pour capturer et quantifier le commerce informel (production, productivité et commerce), la CUA peut disposer d'un référentiel de données sur les pêches.
v. La nécessité d'améliorer la participation du secteur privé au commerce du poisson et la collecte de données.

SESSION TECHNIQUE 4 : Politiques et/ou instruments de la CER sur la facilitation du commerce (y compris les meilleures pratiques) : Possibilité de renforcer la coopération et la coordination inter et intrarégionales - le rôle que peuvent jouer la RFB, les ORGP et les États membres

La session technique 4 a été animée par M. Delvis Fortes de l'UA-BIRA, au cours de laquelle les exposés suivants ont été présentés :

Partage d'informations sur l'état actuel, les activités en cours ou prévues en matière de valeur ajoutée, de fabrication et de facilitation du commerce «CRE»

- **COMESA -** Mme Stella Mbabazi a fait un exposé sur les initiatives en cours et les activités prévues. Elle a noté que le COMESA comprend 21 États membres et que son objectif est de promouvoir l'intégration régionale par le commerce et le développement des ressources naturelles et humaines.

- **CCE -** Le Dr Balikowa fait une présentation sur les initiatives en cours et les activités prévues. Il a fait observer que le rôle de la CAE est de faciliter le commerce régional et que, bien qu'elle encourage les investissements dans la région, elle n'a pas pour mandat de négocier des programmes de développement et que c'est là le mandat de chaque État partenaire.
- **CEDEAO -** Le Dr Olalekan Paul AKANDE a présenté un exposé sur les initiatives en cours et les activités prévues. Il a expliqué que le rôle principal de la CEDEAO était l'harmonisation des politiques et la gouvernance régionale avec les cadres régionaux et continentaux (CSFS-FAD, ECOWAP, CAADP & Agenda 2063) et que la CEDEAO facilitait les programmes de libéralisation des échanges
- **IGAD -** M.Wassie a présenté un exposé sur les initiatives en cours et les activités prévues et a souligné qu'il existe une stratégie qui commence en 2026 et qui soutient l'économie bleue
- **SADC -** M. Motseki Hlatshwayo a présenté un exposé sur les initiatives en cours et les activités prévues pour aider les PME à améliorer leur développement commercial et leur accès aux marchés

Partage d'informations sur l'état actuel, les activités en cours ou prévues sur la valeur ajoutée, la fabrication et la facilitation du commerce «RFB» et autres

- **M. Sadiki Mohamed - COMHAFAT -** a présenté les activités en cours, et a souligné le rôle important de la COMHAFAT dans le renforcement de la voix de l'Afrique au sein des instances internationales de gouvernance des pêches, par l'organisation des sessions préparatoires techniques et stratégiques pour des forums clés tels que l'ICCAT, la CITES, l'IWC, le COFI et la CBD. Cette approche favorise l'adhésion pleine et entière, la participation active aux organes scientifiques et décisionnels, ainsi que l'harmonisation des positions africaines, soutenues par des briefings juridiques et scientifiques et une assistance aux délégués. Compte tenu de l'impact important de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) sur le commerce des espèces marines, une préparation coordonnée et un renforcement de la collaboration interministérielle, en particulier entre les ministères de la Pêche et de l'Environnement, sont essentiels pour éviter des décisions susceptibles d'affecter négativement les pêcheurs et les parties prenantes.

La consultation systématique d'experts, combinée à une intégration équilibrée des perspectives de « l'utilisation durable » et de la « protection de la biodiversité », est indispensable pour permettre aux pays africains de présenter des positions éclairées, alignées et influentes, de protéger leurs ressources, de défendre leurs intérêts commerciaux — notamment pour les espèces proposées à l'inscription — et de renforcer le leadership de l'Afrique dans la gouvernance durable des océans.

- **M. Ali Sunday Brian - FCWC -** Comité des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée, Accra Ghana (FCWC) Organe consultatif régional intergouvernemental sur les pêches créé par la Convention de Cotonou le 7 novembre 2007 avec le soutien de la FAO. Comprend 6 États Membres : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria, Togo La Mission Promouvoir et soutenir la coopération entre les États Membres afin de construire un secteur de la pêche durable et de tirer des avantages sociaux et économiques élevés en harmonie avec l'environnement et conformément aux normes internationales. Vision Travailler ensemble pour parvenir à une organisation efficace, très dynamique,

inclusive et participative pour le développement durable de la pêche dans le centre ouest du golfe de Guinée.

Les priorités d'intervention pour la CCLAT sont fondées sur les six domaines suivants : mise en œuvre du plan régional de gestion des ressources halieutiques (PGRR); consolidation et extension des réalisations de la coopération sous-régionale dans la lutte contre la pêche INN et la sécurité maritime ; développement de la recherche halieutique et du système d'information régional pour soutenir les mesures de gestion ; élaboration et mise en œuvre d'une politique coordonnée de développement de l'aquaculture au niveau de la CCLAT ; renforcement des capacités organisationnelles et humaines des organes de la CCLAT ; développement de partenariats pour soutenir la coopération sous-régionale et les politiques des États membres.

- **M. Elysee Nzohabonayo - LVFO -** Lake Victoria Fisheries Organization (LVFO) est une institution de la CAE chargée de coordonner la gestion et le développement des ressources halieutiques et aquacoles dans la région de la CAE afin de contribuer à la sécurité alimentaire et à la croissance économique. La Lake Victoria Fisheries Organization (LVFO) joue un rôle essentiel dans la coordination de la gestion régionale des pêches entre les États riverains, en veillant à ce que les politiques et les pratiques soient harmonisées pour maintenir les stocks de poissons et les moyens de subsistance dans la région de la CAE

- **M. Kwibisa Liywalii - LTA -** le point culminant est de veiller à ce que les stocks de poissons soient en bonne santé et conservés de manière adéquate afin de prévenir toute exploitation future, conformément à la Loi sur la gestion des pêches du lac Tanganyika.

- **M. Felix Ngamlagosi - ZAMCOM -** Cours d'eau du Zambèze : compte 8 États riverains, qui soutiennent plus de 51 millions de personnes grâce à la pêche, à l'aquaculture, à l'agriculture, à l'hydroélectricité et au tourisme. ZAMCOM : créé par l'accord ZAMCOM de 2004, entré en vigueur en 2011. Mandat : Promouvoir l'utilisation équitable et raisonnable, la gestion efficace et le développement durable de l'eau et des ressources connexes - veiller à ce que l'eau demeure un moteur de la croissance économique, de la sécurité alimentaire et du commerce régional. La ZAMCOM reste fermement déterminée à travailler avec l'UA-BIRA, l'AUDA-NEPAD, la SADC, et d'autres partenaires régionaux pour faire en sorte que les eaux du Zambèze servent de catalyseur pour le commerce régional, la valeur ajoutée et la résilience économique.

CSRP

- **M. Baping Douagu - LCBC -** La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) La Commission du Bassin du Lac Tchad (LCBC) a été créée : 22ème mai 1964. Pays membres : Cameroun, Niger, Nigéria, Libye, République centrafricaine et Tchad. Surface : 2,5 millions de km². Population : plus de 50 millions Siège : N'Djamena, Tchad. Principaux domaines d'intervention Gestion durable et équitable de l'eau du lac et des autres ressources en eau transfrontières du bassin conventionnel, préservation et conservation des écosystèmes du bassin conventionnel, promotion de l'intégration régionale, préservation de la paix

et de la sécurité dans le bassin conventionnel.

- **Mme Barbara NANA - CEBEVIRHA -** Commission économique pour l'élevage, la viande et la pêche. Ils sont un acteur clé pour une Afrique centrale intégrée, sûre et résiliente en tant qu'institution spécialisée de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), la Commission économique pour les ressources de l'élevage, de la viande et de la pêche est l'agent d'exécution communautaire mandaté pour mettre en œuvre la politique régionale en matière d'élevage, de pêche et d'aquaculture. La mission de CEBEVIRHA est de promouvoir le développement durable, harmonisé et compétitif des chaînes de valeur des animaux, de la pêche et de l'aquaculture, tout en répondant aux impératifs de sécurité alimentaire, de création d'emplois ruraux et de réduction de la pauvreté dans les six États membres de la CEMAC.

- **Dr. Yacoub Issola - CONVENTION D'ABDIJAN -** La Convention d'Abidjan agit sur 3 crises : la perte de biodiversité, le changement climatique, la pollution. La Convention, par l'intermédiaire des États membres, agit en faveur de la protection des tortues de mer, soutient la création de nouvelles zones marines protégées, soutient le renforcement des capacités pour la gouvernance des zones marines et côtières, et soutient la validation du Plan d'action national sur la pollution plastique.

- **M. Paulus KAINGE - BCC -** se concentre sur la santé des écosystèmes, la gestion des ressources, la lutte contre la pollution, la conservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Ses principaux domaines d'intervention comprennent la détermination de la nature et de l'étendue communes des espèces d'importance commerciale entre l'Angola et la Namibie et la Namibie et l'Afrique du Sud ; la compilation d'informations sur la répartition transfrontière des adultes, les zones de frai et les zones de reproduction, les activités de pêche/récolte, les mesures nationales de conservation et de gestion, les activités MCS ; les évaluations des stocks et la fourniture des meilleurs avis scientifiques disponibles sur les stocks partagés qui soutiennent les programmes de certification pour une alimentation durable, par exemple la certification MSC du merlu, entre autres.

- **M. Fabris Compaore -** Renforcement de la coordination et du partenariat des projets en Afrique (WASOP) - Le Programme océanique durable en Afrique de l'Ouest (WASOP) vise à accélérer une économie bleue durable en Afrique de l'Ouest. Début du programme : janvier 2025 Le POGD est aligné sur : - le « Programme de l'Union africaine à l'horizon 2063 » : « L'avenir de l'Afrique », et donc avec l'ABES (économie bleue durable et inclusive) - le Pacte pour les océans et le portail mondial de l'UE. Le programme promeut une économie bleue durable en tant qu'approche intégrée axée sur le développement économique local et la gouvernance des océans (pêches), tout en préservant les écosystèmes marins et côtiers.

- **M. Sunil Sweenarain - ECOFISH -** a présenté un exposé sur les initiatives en cours et les activités prévues en rapport avec la prise de stock du projet Eco fish

- **Lakes Edward Albert Fisheries and aquaculture Organisation (LEAFAO)** / organisation des pêches et aquaculture des lacs Édouard et albert (OPALEA) Secrétariat (LEA-FAO) - Prof. Matunguru, Directeur exécutif de l'organisation, a présenté le mandat en ce qui concerne le développement de la pêche et de l'aquaculture. A présenté une demande d'adhésion à l'APRIFAAS qui a été reçue et accordée.

- **Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAAIF)**
 M. Omanyi Paul, responsable de l'assurance de la qualité des poissons, a présenté un exposé sur les progrès accomplis en matière de qualité des poissons et de manutention des produits en Ouganda. Il a surtout souligné dans son exposé que l'Ouganda a eu à relever à plusieurs reprises un certain nombre de défis liés à la manutention des produits de la pêche et que ces défis avaient été relevés méticuleusement. Aujourd'hui, l'Ouganda figure sur la liste des 3es pays autorisés à exporter du poisson et des produits de la pêche vers le marché de l›Union européenne et a noté qu›il s›agissait d›une réussite inespérée.

- **Directeur - Centre de développement de l'aquaculture de Kajjansi (KARDC)**
 Exposé sur les interventions entreprises par le centre. Elle a remercié la CUA pour les possibilités de recherche et de conseils qu'elle a fournies et a souhaité que cela continue. Dans sa présentation de ce que le centre entreprend, elle a souligné que le centre dispose d'un personnel technique compétent qui contribue à la mobilisation des ressources. Elle a souligné les réalisations du centre et les défis auxquels il est confronté. Elle a notamment souligné que les activités de recherche consomment et nécessitent beaucoup de ressources, mais que le financement du gouvernement est minime et que le centre dépend de subventions concurrentielles.

- **M. Houssam Hamza - La Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)**
 - Organisation régionale de gestion des pêches créée sous l'égide de la FAO, supervise la gestion durable des pêches et de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire. Son mandat est axé sur la promotion de la conservation à long terme des ressources biologiques marines, le renforcement de la recherche scientifique et le soutien de mesures de gestion fondées sur des données probantes dans l'ensemble de ses États membres. Grâce à son travail technique et à ses processus régionaux coordonnés, la CGPM obtient plusieurs résultats clés, notamment l'évaluation des stocks de poissons, l'élaboration de plans de gestion pluriannuels, l'identification des espèces prioritaires et des écosystèmes vulnérables, et le suivi des activités de pêche pour lutter contre la pêche INN. La Commission fait également progresser le développement durable de l'aquaculture, améliore la collecte de données et la communication d'informations, et soutient les efforts de renforcement des capacités visant à améliorer la gouvernance et la conformité. Dans l'ensemble, la CGPM joue un rôle central pour assurer la santé des écosystèmes marins, l'utilisation responsable des ressources et le renforcement de la coopération entre les États côtiers de la région

SESSION TECHNIQUE 5 :

Présentation du projet de Plan d'action stratégique et de la stratégie de mobilisation des ressources - M. Sloans Chimatiro - Consultant UA-BIRA a présenté le projet de Plan stratégique et de Stratégie de mobilisation des ressources. Dans sa présentation, il a noté que le Plan stratégique est aligné sur le Règlement intérieur de l'APRIFAAS, mais qu'en plus des 5 domaines stratégiques, un 6ème domaine stratégique (Améliorer la gouvernance et la durabilité institutionnelle) a été ajouté afin d'orienter la transformation de l'APRIFAAS en une plateforme de coordination moderne, axée sur les résultats et financièrement durable.

Au cours des discussions qui ont suivi, les recommandations suivantes ont été mises en évidence :

a. La cartographie des parties prenantes était nécessaire car elle orientera (i) la stratégie de communication ; (ii) la stratégie d'engagement des parties prenantes et (iii) la stratégie de mobilisation des ressources. Le Plan stratégique reconnaît que l'APRIFAAS est une filiale de l'AFRM et qu'elle est déjà institutionnalisée dans le cadre de l'UA-BIRA. Par conséquent, le Plan stratégique et la Stratégie de mobilisation des ressources renforcent encore ce processus continu de faire d'APRIFAAS une Plateforme forte et crédible.
b. Le cadre de suivi et d'évaluation sera mis à jour avec des indicateurs.
c. Il y a un élément de personnalisation dans le plan stratégique qui devrait être éliminé. Une approche neutre est encouragée
d. Le plan stratégique ne doit pas promouvoir la fragmentation des politiques, une approche cloisonnée et des données inadéquates

L'Assemblée générale s'est déclarée satisfaite du projet et a exhorté le consultant à finaliser et à distribuer le projet final d'ici le vendredi 14 novembre 2025. Les parties prenantes fourniront leurs contributions d'ici la fin de la semaine, afin que le consultant puisse produire un plan stratégique et un plan de mobilisation des ressources définitifs.

V. RÉSULTATS DE LA RÉUNION

La huitième Assemblée générale de l'APRIFAAS a été menée à bien et conclue.

En résumé, les objectifs suivants ont été atteints :
Principaux résultats de la réunion : Examen des progrès accomplis depuis la 7ème Assemblée : Les participants ont passé en revue l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations précédentes, en notant les progrès importants accomplis dans le renforcement de la coordination continentale, de la production de connaissances et de la visibilité de l'APRIFAAS.

Présentation du projet de Plan d'action stratégique de l'APRIFAAS (2026-2030) et de la Stratégie de mobilisation des ressources (SMR) : L'Assemblée a reçu et examiné les projets de documents. Les membres ont apprécié la structure améliorée et l'alignement sur le RMPA, le RSFP, l'Agenda 2063 et FishGov3. Il a été convenu que les documents feront l'objet d'un perfectionnement et seront officiellement validés lors d'une session en ligne au début de 2026.

Adoption du plan de travail conjoint 2025-2026 de l'APRIFAAS : L'Assemblée a examiné et adopté le plan de travail consolidé décrivant les activités, les responsabilités, les calendriers et les budgets indicatifs pour les institutions régionales.

Dialogue renforcé sur les opportunités de la ZLECAf : les Membres ont examiné les dispositions, les défis et les opportunités pour promouvoir le commerce intra-africain des produits aquatiques dans le cadre de la ZLECAf, en particulier en ce qui concerne les mesures SPS, la valeur ajoutée, la facilitation des échanges et les normes harmonisées.

Partage des connaissances sur les politiques et instruments régionaux : les CER, les RFB et les partenaires ont présenté leurs initiatives en cours, mettant en évidence les meilleures pratiques en matière de gouvernance, de valeur ajoutée, de facilitation des échanges et de gestion durable des ressources.

Accord sur la nécessité de renforcer la coordination et le partage de l'information : les délégués ont souligné l'importance de systèmes de données harmonisés, d'échanges techniques réguliers et d'une meilleure communication entre les institutions.

Mise à jour sur la composition : Les nouvelles organisations ont exprimé leur intérêt à rejoindre l'APRIFAAS (y compris le LEAFAO/OPALEA), et leurs demandes ont été dûment prises en compte et accueillies favorablement par l'Assemblée.

Visites sur le terrain : Les délégués ont effectué des missions sur le terrain au Centre de recherche et de développement en aquaculture de la NaFIRRI et dans une installation de transformation du poisson, afin d'obtenir des renseignements pratiques sur les innovations, les systèmes d'assurance de la qualité et les possibilités de la chaîne de valeur.

VI. RECOMMANDATIONS.

L'Assemblée a formulé les recommandations clés suivantes pour renforcer la coordination, promouvoir le commerce et faire progresser le développement durable de la pêche et de l'aquaculture en Afrique :

A. Coordination, collaboration et gouvernance

- Renforcer la collaboration entre les CER, les ORF, les conventions sur les mers régionales et les institutions de l'UA par une planification conjointe, un partage d'informations et des programmes de travail harmonisés.
- Promouvoir des partenariats plus solides avec les partenaires de développement pour appuyer la mise en œuvre des priorités régionales et continentales.
- Veiller à ce que le plan d'action stratégique APRIFAAS mette l'accent sur la cohésion, évite la fragmentation et favorise des approches coordonnées.

B. Orientations stratégiques et techniques

- Entreprendre une cartographie complète des parties prenantes pour guider la stratégie de communication, les processus de mobilisation et le plan de mobilisation des ressources.
- Mettre à jour les listes et le profil des membres
- Garantir la neutralité et le ton institutionnel dans le plan d'action stratégique.

C. Facilitation du commerce et valeur ajoutée

- Donner la priorité aux caractéristiques uniques du poisson et des produits de la pêche, en particulier aux exigences en matière de périssabilité et de SPS, en promouvant des technologies appropriées, des systèmes de chaîne du froid et des innovations.
- Tirer parti des corridors commerciaux et de l'infrastructure logistique pour mieux relier les chaînes de valeur et soutenir le commerce régional de produits aquatiques.
- Renforcer le rôle de l'UA et des CER dans la lutte contre les obstacles procéduraux et réglementaires aux exportations de poisson africain, y compris avec les marchés extérieurs.

D. Preuves, données et commerce informel

- Améliorer la collecte de données, l'harmonisation et les systèmes de déclaration, y compris les mécanismes de saisie du commerce transfrontalier informel du poisson, de la productivité et des informations sur la chaîne de valeur.
- Promouvoir l'utilisation de bases de données continentales et régionales comme AFAData pour améliorer la prise de décisions fondées sur des données probantes.

E. Renforcement des capacités et participation des jeunes

- Plaider pour une augmentation des crédits budgétaires pour soutenir les activités recommandées et le développement des capacités dans les pêches et l'aquaculture.
- Renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre les mesures SPS, à respecter les normes et à se conformer aux exigences commerciales régionales et mondiales, et encourager la participation des jeunes aux processus politiques, commerciaux et de gouvernance par le biais de programmes de mentorat, de formation et de recherche.

VII. LA VOIE À SUIVRE ET LES PROCHAINES ÉTAPES

D'après les délibérations de cette Assemblée, il est clair que nous devons passer de la coordination en principe à la coordination en pratique. La prochaine phase d'APRIFAAS doit donc privilégier :

- Renforcer la **programmation conjointe** entre les CER et les RFB ;
- **Harmoniser les données, les normes et les cadres réglementaires** pour faciliter le commerce régional et continental ;
- **accroître les investissements** dans la pêche et l'aquaculture grâce à des partenariats dynamiques ;
- Et en intégrant pleinement le secteur dans le **cadre de transformation des systèmes alimentaires de la Déclaration de Kampala-CAADP**.

L'Union africaine continuera de travailler en étroite collaboration avec les CER, le COMESA, les plateformes régionales et tous les partenaires de développement pour veiller à ce que le nouveau Plan d'action stratégique ait un **impact tangible et mesurable** pour les États membres de l'UA.

Le communiqué de l'APRIFAAS sera diffusé par courriel pour vos commentaires et votre consolidation. En outre, le **Plan stratégique** et le **Plan de mobilisation des ressources** seront finalisés et validés - provisoirement au début de **2026**. L'UA-BIRA assurera la liaison avec le Président de l'APRIFAAS pour convenir de la date proposée et veiller à ce que toutes les institutions soient dûment invitées.

VIII. MOT DE LA FIN

Par. Mme Bernice McLean, Administratrice principale de programme, AUDA-NEPAD. Au nom de l'Union africaine, permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement les organisateurs, les hôtes et tous les participants qui ont fait de cette 8ème Assemblée générale de la Plateforme africaine pour les institutions régionales dans les pêches, l'aquaculture et les systèmes aquatiques (APRIFAAS) un grand succès. Elle a remercié le KARDC pour le travail qu'il accomplit en tant que centre d'excellence. Remerciant le Gouvernement ougandais pour son accueil chaleureux et ses excellentes installations, elle a félicité le COMESA, qui préside actuellement l'APRIFAASS, pour son leadership compétent, ainsi que les communautés économiques régionales, les organismes régionaux de pêche, les conventions régionales sur la mer et tous les membres et partenaires de développement, et leur a demandé de continuer à apporter un soutien technique et financier au programme africain en matière de pêche et d'aquaculture. Elle a noté que ces trois jours avaient permis de renforcer la collaboration et la voix africaine, et a noté les progrès accomplis depuis la 7ème Assemblée générale.

Sur le thème de l'atelier « La ZLECAf et les instruments des CER pour faciliter le commerce interrégional et intrarégional des produits aquatiques : Possibilité de renforcer la coopération et la coordination régionales » nous avons exploré les moyens d'accroître les synergies et de faire progresser le programme africain. Elle a fait remarquer que nous devons passer à la pratique tout en mobilisant et en élargissant les partenariats. Elle s'est également engagée à ce que la CUA continue à travailler aux côtés d'autres partenaires et a

finalement remercié l'équipe organisatrice, les interprètes et a reconnu que l'atelier de travail était un succès. Elle a souhaité aux participants un bon retour vers leurs destinations respectives.

ALLOCUTION DE CLÔTURE du Directeur du COMESA et Président actuel de l'APRIFAAS

Tout en réfléchissant à une étape importante de la réunion, elle a souhaité la bienvenue aux distingués collègues et a noté que, au cours des trois derniers jours, cette Assemblée a réaffirmé la raison d'être de l'APRIFAAS - c'est-à-dire renforcer la coordination, renforcer la cohérence et amplifier la voix collective de l'Afrique dans la pêche et l'aquaculture.

Nous avons noté que nos discussions ont mis en lumière les progrès réalisés et les défis à venir. Nous avons fait le point sur la mise en œuvre des recommandations de la dernière Assemblée, examiné les initiatives régionales et contribué au projet de Plan d'action stratégique de l'APRIFAAS (2026-2030), qui guidera notre travail collectif au cours de la prochaine décennie.

Sur la base du thème de l'atelier, nous avons examiné comment la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) peut être mise à profit pour renforcer le commerce intra-africain des produits aquatiques et promouvoir la valeur ajoutée, et nous avons exploré les moyens d'améliorer les synergies entre les CER, les organismes régionaux de financement et les partenaires pour faire progresser le Programme de l'économie bleue de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda 2063.

Elle a souligné que le COMESA mise sur l'adhésion à l'APRIFAAS pour renforcer la résilience à la sécurité alimentaire et la création de richesses. A remercié la population ougandaise, NaFIRRI, AUC, AUDA-NEPAD, l'UE et toutes les communautés économiques régionales qui étaient présentes et a finalement accueilli le nouveau membre de l'Organisation des pêches et de l'aquaculture du lac Édouard et du lac Albert (LEA-FAO) ainsi que le Réseau des transformatrices et négociantes de poissons africaines (AWFISHNet) et a souhaité à tous les participants un voyage en toute sécurité et a prié pour que l'esprit de collaboration pour se poursuivre.

Allocution de clôture du Directeur NafiRRI au nom du Gouvernement ougandais et de l'hôte

Elle a souhaité la bienvenue à l'équipe visiteuse au Centre de développement de l'aquaculture de Kajjansi (KARDC) et a noté que c'était un grand plaisir et un honneur de recevoir l'équipe visiteuse qu'elle a qualifiée de moteur continental du développement de la pêche en Afrique. Elle a demandé à la CUA de ne pas oublier les CdE de l'UA. Elle s'est réjouie que l'équipe d›APRIFAAS ait décidé de visiter le centre KARDC pour savoir ce que le centre peut faire d'autre que de simples consultants. Ils ont souligné que le gouvernement ougandais accorde la priorité à l'aquaculture comme l'un des moteurs qui développeront le pays. L'Ouganda et KARDC en particulier restent ouverts à une collaboration plus poussée et que l'équipe soit individuellement la bienvenue en Ouganda pour les affaires et que le centre ne soit pas limité à tous les partenariats. Elle a souhaité aux délégués des mercis de voyage.

Elle conclut en remerciant tous et en clôturant officiellement l'atelier

ANNEXES

Annexe 1. Ordre du jour

LA 8E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LA PLATEFORME AFRICAINE POUR LES INSTITUTIONS RÉGIONALES DE LA PÊCHE, DE L'AQUACULTURE ET DES SYSTÈMES AQUATIQUES (APRIFAAS)
THEME: "The AfCFTA and RECs instruments to facilitate Inter and Intra-regional trade in aquatic products: Opportunity for enhancing regional cooperation and coordination"
11 - 13 novembre 2025 Entebbe, Uganda

Heure	Activités	Facilitateur
JOUR 1 : Mardi, 11 Novembre 2025		
08h30 – 09h00	ENREGISTRER	L'UA-BIRA
SÉANCE D'OUVERTURE OFFICIELLE **Modérateur :** *Réalisateur Providence Mavubi*		
09h00 - 10h00	Déclaration de bienvenue de l'AUDA-NEPAD Déclaration de bienvenue de l'AfCFTA Déclaration de bienvenue de L'UA-BIRA Déclaration de bienvenue du Président de l'APRIFAAS Déclaration d'ouverture officielle de l'hon. Ministre des pêches et de l'aquaculture de l'Ouganda Contexte, objectifs et résultats attendus de la réunion Auto-introductions	Représentant, AUDA-NEPAD - Dr Bernice McLean Secrétariat de l'AfCFTA - Dr Diana Ogwal Akullo Directrice L'UA-BIRA - Dr Huyam Salih Directeur de l'industrie et de l'agriculture COMESA - Mme Providence Mavubi Représentant du Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAAIF), République d'Ouganda L'UA-BIRA - M. Delvis Fortes Tous les participants
	PHOTO DE FAMILLE ET PAUSE CAFÉ	

SESSION TECHNIQUE 1 : Préparer le terrain **Modérateur –** *UA-BIRA, Mme Hellen Guebama*		
10h00 - 10h05	Adoption de l'ordre du jour et du programme	Facilitateur
10h05 - 10h20	Mise à jour sur l'état d'avancement des activités de l'APRIFAAS	Dr Yoseph Mamo, COMESA
10h20 – 10h30	Présentation du rapport de la septième assemblée générale et état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations	Abdou Diakhate SRFC et/ou Rafik NOUAILI de l'UA-BIRA
SESSION TECHNIQUE 2 : **Facilitation de l'échange systématique d'informations et du dialogue entre les institutions régionales en vue d'élaborer un programme de travail harmonisé** **Modérateur -** *AUDA-NEPAD, Dr. Bernice McLean*		
10h30 – 11h45	Facilitation de l'échange systématique d'informations entre les institutions régionales : ☐ État d'avancement du projet FishGov2 ☐ Principales réalisations dans la mise en œuvre du manuel révisé ☐ Bilan de la transition entre le PDDAA de Malabo et la préparation à la mise en œuvre du PDDAA de Kampala ☐ Mise à jour sur les activités médiatiques et de communication de l'APRIFAAS ☐ Présentation et adoption du plan de travail 2025-2026 des activités des membres de l'APRIFAAS	 M. Delvis Fortes, L'UA-BIRA M. Rafik Nouaili, L'UA-BIRA Mme Bernice Mclean, AUDA-NEPAD M. Fahim Kremier, L'UA-BIRA Mme Stella Mbabazi, COMESA
11h45 - 12h00	Mise au point sur les instruments et tendances pertinents dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et sur l'avancement en matière de mise en œuvre - Résultats du Forum biennal	Dr Sloan Chimatiro
12h00 - 13h00	Discussion et recommandations	Tout
13h00 - 14h00	***DÉJEUNER***	Tout
SESSION TECHNIQUE 3 : **Faciliter l'augmentation des investissements dans les pêches et l'aquaculture - Expériences et possibilités d'amélioration du commerce, des finances et des investissements** **Modérateur -** *COMESA*		
14h00 – 14h15	Des efforts pour valoriser et promouvoir avec précision le commerce et l'investissement durables dans les chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique	Dr. Bernice, Mclean, l'AUDA-NEPAD

14h15 – 14h30	Faciliter le commerce intra-africain du poisson et des produits de la pêche dans le cadre de la ZLECAf: dispositions, progrès et exigences de mise en œuvre	Dr Diana Akullo, Secrétariat de la ZLECAf
14h30 – 14h45	Contribution de l'ARSO à la facilitation du commerce du poisson et des produits aquatiques dans le cadre de la ZLECAf	Représentant de l'ARSO
14h45 – 15h00	Département du développement économique, du commerce, de l'industrie et des mines de l'UA (ETTIM) : Promouvoir le commerce intra-africain du poisson et des produits aquatiques	Représentant de l'ETTIM
15h00 – 15h45	Discussions	TOUT
15h45 – 16h00	***PAUSE CAFÉ***	Organisateurs
CLÔTURE DU PREMIER JOUR		
JOUR 2 : MERCREDI, 12 NOVEMBRE 2025 **SESSION TECHNIQUE 4** **Les politiques et/ou instruments des CER sur la facilitation du commerce (y compris les meilleures pratiques) : Possibilité de renforcer la coopération et la coordination interrégionales et intrarégionales - le rôle que peuvent jouer la ORG, les ORGP et les États membres** **Modérateur –** *UA-BIRA - M. Eric Nadiope*		
09h00 - 09h15	Aperçu des instruments pertinents de l'UA-BIRA et des réalisations du projet FishGov2 liés au commerce et à l'investissement dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture	Mme Nelly Isyagi, L'UA-BIRA
09h15 - 10h15	Partage d'informations sur l'état actuel, les activités en cours ou prévues sur la valeur ajoutée, la fabrication et la facilitation du commerce **«CRE»** ☐ COMESA ☐ EAC ☐ CEDEAO ☐ IGAD ☐ SADC ☐ UMA ☐ CIO	Environ 5 minutes chacune
10h15 - 10h30	***PAUSE CAFÉ***	

10h30 - 12h00	**«ORG» et autres** - COMHAFAT - CRFS - LVFO - COREP - CGFC - LTA - ZAMCOM - NBI - CSRP - CBLT - CEBEVIRHA - Convention de Nairobi - CCI	Environ 5 minutes chacune
12h00 – 12h15	Renforcer la coordination et le partenariat des projets en Afrique	GUÊPE
12h15 – 13h00	Discussions et recommandations	Tout
13:00 - 14:00	***DÉJEUNER***	
SESSION TECHNIQUE 5 **Renforcer l'APRIFAAS par la planification stratégique et la mobilisation des ressources** **Modérateur -** *AUDA-NEPAD*		
14h00-14h30	Présentation du projet de plan d'action stratégique et de la stratégie de mobilisation des ressources	L'UA-BIRA- Consultant TBI
14h30 – 15h00	Discussion	Tout
15:00 – 15:30	***PAUSE CAFÉ***	
SESSION FINALE - PLÉNIÈRE, ADHÉSION ET CLÔTURE **Modérateur -** *COMESA*		
15h30 – 15h45	Demandes d'adhésion, présentations et approbations	Tous les participants
15h45 – 16h30	Discussions générales et recommandations	Facilitateur

16h30 – 17h00	**SESSION DE CLÔTURE** Présentation du communiqué Remarques de clôture de l'L'UA-BIRA Observations finales du COMESA Observations finales du représentant du pays	 Mr Eric Nadiope et Dr. Nelly Isyagi Représentants de l'UA-BIRA COMESA – Mme Providence Mavubi Représentant MAAIF
CLOSING OF THE SECOND DAY		
Jour 3 : Jeudi, 13 novembre 2025 **SESSION TECHNIQUE 6** **Partage d'expériences et visites de terrain** **Thème : « Améliorer la valeur ajoutée et le commerce du poisson et des produits aquatiques : l'expérience ougandaise »** **Modérateur -** *MAAIF*		
09h00 – 13h00	Visites sur le terrain 1. Usine de transformation du poisson – valeur ajoutée, transformation et accès aux marchés régionaux et européens 2. Institut national de recherche sur les ressources halieutiques – Centre de recherche et de développement sur les technologies, les innovations et les progrès en matière d'aquaculture	Gouvernement ougandais / COMESA / EAC Mme Stella Mbabazi et M. Omanyi Paul – Usines de transformation du poisson M. Tom Mukasa et Dr Winnie Nkalubo – Centre de recherche sur l'aquaculture
13h00 – 13h30	Réflexion et discussion sur les visites de terrain - Principales leçons et recommandations	Tous les participants
13h30 – 14h00	Clôture et clôture de l'Assemblée	Représentants de l'UA-BIRA et du COMESA
14h00 – 15h00	***Déjeuner***	Tout
CLÔTURE DE LA RÉUNION		

Annexe 2 : Discours

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU DIRECTEUR DE L'UA-BIRA
La 8□Assemblée générale □ la Plateforme africaine pour les institutions régionales de la pêche, de l'aquaculture et des systèmes aquatiques (APRIFAAS)
Entebbe, Ouganda | 11-13 novembre 2025

- Votre Excellence, M. Frank Tumwebaze, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de la République d'Ouganda ;
- Distingués représentants du PDG AUDA-NEPAD, Secrétariat de la ZLECAf, Secrétaire général COMESA ;
- Représentants du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique et de la CGPM
- Représentants des communautés économiques régionales, des organismes régionaux de pêche, des conventions régionales sur la mer, des grands écosystèmes marins, des centres d'excellence, des partenaires techniques et de développement, AWFISHNET et AFRIFISH-NET
- Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Au nom du Dr. Huyam Salih, Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA), c'est un grand honneur et un plaisir de vous accueillir tous à l'Assemblée Générale de l'APRIFAAS□ en 8 □, ici dans la belle ville d'Entebbe, en Ouganda.

Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance au Gouvernement et au peuple ougandais pour leur chaleureuse hospitalité et leur collaboration continue avec l'Union africaine. Le thème de cette année «La ZLECAf et les instruments des CER pour faciliter le commerce interrégional et intrarégional des produits aquatiques : possibilités de renforcer la coopération et la coordination régionales» est à la fois opportun et stratégique.

Il souligne l'importance cruciale de l'intégration commerciale et de la coopération régionale dans la transformation des secteurs de la pêche et de l'aquaculture de l'Afrique en moteurs de la sécurité alimentaire, de la création d'emplois et de la croissance bleue durable.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offre une occasion sans précédent de libérer le potentiel des ressources aquatiques de l'Afrique en améliorant l'accès au marché, en réduisant les obstacles au commerce, et en stimulant les investissements et la valeur ajoutée par-delà les frontières.

L'UA-BIRA a été à l›avant-garde de la promotion de l›intégration de la pêche et de l›aquaculture dans les cadres commerciaux continentaux. S'appuyant sur les réalisations du projet FishTrade, qui a jeté les bases du renforcement du commerce intra-africain du poisson et de l'amélioration des liens commerciaux, l'UA-BIRA a continué à faire progresser ce programme par le biais du projet sur la gouvernance de la pêche financé par l'UE (FishGov II). Le Bureau travaille en étroite collaboration avec l'AUDA, le NEPAD et les communautés économiques régionales pour aligner les politiques nationales et régionales sur le Cadre

d'action et la Stratégie de réforme (PFRS) et la Stratégie de l'économie bleue en Afrique (ABES).

Ces efforts ont notamment conduit à l'élaboration d'instruments liés au commerce pour le poisson et les produits aquatiques dans le cadre de la ZLECAf, à la fourniture d'un soutien technique aux États membres pour renforcer le respect des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et des normes de qualité en vue d'améliorer l'accès aux marchés, ainsi qu'à la promotion des chaînes de valeur régionales et des mécanismes de facilitation des investissements qui relient directement les petits acteurs et les entreprises aux marchés continentaux.

En outre, l'UA-BIRA, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé animale (WOAH), a créé le Réseau régional de santé des animaux aquatiques (RAAHN), une étape importante dans le renforcement de la biosécurité aquatique et des systèmes sanitaires de l'Afrique. Cette initiative contribue directement à renforcer le commerce intra-africain en assurant des mouvements plus sûrs des produits aquatiques et en renforçant la conformité du continent aux normes SPS internationales.

Cette Assemblée représente donc une étape importante dans la consolidation de ces réalisations et l'approfondissement de la coordination régionale.

Au fil des ans, l'APRIFAAS est devenue un mécanisme continental reconnu qui renforce le dialogue, l'harmonisation et l'action conjointe entre les organismes régionaux de pêche (ORP), les CER et les institutions spécialisées.

Grâce au Forum biennal sur la transposition des instruments mondiaux et continentaux en droit interne, l'UA-BIRA et ses partenaires ont mis en place un processus structuré permettant aux États Membres de rendre compte des progrès accomplis, de partager leurs expériences et d'identifier des priorités communes en vue d'une action collective.

Les délibérations de cette Assemblée, y compris la présentation du projet de Plan d'action stratégique et de la Stratégie de mobilisation des ressources, renforceront encore la capacité de coordination de l'APRIFAAS et feront en sorte qu'elle continue de servir de véhicule vital pour la mise en œuvre du programme de politique de la pêche et du commerce de l'Afrique.

Au nom du Dr Salih, l'UA-BIRA exprime sa sincère gratitude au COMESA pour son partenariat continu et sa co-direction de cet événement, ainsi qu'à tous les partenaires de développement, organisations régionales et centres d'excellence dont la collaboration renforce le programme continental pour la pêche durable, l'aquaculture et l'économie bleue.

Une reconnaissance spéciale est également accordée au Département du développement économique, du commerce, de l'industrie et des mines de l'UA (ETTIM), à l'AUDA-NEPAD, au Secrétariat de la ZLECAf, à l'ARSO et à toutes les autres parties prenantes qui contribuent activement à l'avancement du commerce intra-africain du poisson et des produits aquatiques.

Distingués participants, les discussions et les résultats de cette Assemblée de l'APRIFAAS de 8 ☐☐ contribueront sans aucun doute à accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf, à promouvoir le commerce inclusif, et à assurer que les ressources aquatiques de l'Afrique soient gérées durablement et équitablement.

Je vous souhaite des délibérations fructueuses et une Assemblée générale couronnée de succès.Je vous remercie de votre attention.

Annexe 3 : Liste des participants

List of Participants - 8th General Assembly of APRIFAAS

Lake Victoria Granada Hotel - 11-13 November 2025, Entebbe Uganda

	Name of Participant	Position / Title	Organisation/Inst	Email
1	Ms. Providence Mavubi	Director- Industry and Agriculture	COMESA	pmavubi@comesa.int
2	Mr. Deo Kamweya	Chief- Resource Mobilization and Intl Coop	COMESA	dkamweya@comesa.int
3	Dr Diana Akullo	AFCTAD	Ghana	Diana.Akullo@au-afcfta.org
4	Mahamat Al Doutoum	Chargé de l'Investissement	CEN-SAD	mdoutoum@hotmail.com
5	Dr Wassie Anteneh	Senior Blue Economy and Fisheries Expert	IGAD	Wassie.Anteneh@igad.int
6	BAPING DOUAGUE	Expert Pêche & Aquaculture	CBLT	b.douague@cblt.org
7	Abdou Khadir Diakhate	Chargé de l'Harmonisation	CSRP	abdoukhadir.diakhate@spcsrp.org
8	David Balikowa	Senior Livestock Officer	EAC Secretariat	dbalikowa@eachq.org
9	Tom Mukasa	Executive Secretary	LVFO	tmukasa@lvfo.org
10	Ali Sunday Brian	Aquaculture and fish Trade advisor	FCWC	Sunbrian2015@gmail.com
11	Felix Ngamlagosi	Executive Secretary	ZAMBEZI Comm	felix@zambezicommission.org
12	Dr. Winnie Nkalubo	The Director	NAFIRRI	wnkalubo@naro.go.ug
13	Gaoussou GUEYE	President	AFRIFISHNET	gaoussoug@gmail.com
14	Houssam HAMZA	Aquaculture Officer (Head of team)	GFCM of FAO	Housam.hamza@fao.org
15	Casimir Eric AKAFFOU	Directeur	INFOPÊCHE	akaff3000@yahoo.fr
16	Ms Lovin Kobusingye	President	AWFISHNET	Lovien2001@yahoo.com
17	Fabris Compaore	Project Director	WASOP	fabris.compaore@expertisefrance.fr
18	Sadiki mohamed	Chef departement programmes et projets	COMHAFAT	Sadiki.mohamed@comhafat.org
19	Lilian Rudo Nyashanu	FISHERIES OFFICER	SADC	liliannyashanu@gmail.com
20	Motseki Hlatshwayo	SENIOR TECHNICAL ADVISOR	SADC	hlatshwayo2001@yahoo.com
21	Barbara Nana Mbetkwe	Head of Legal Affairs and Cooperation	CEBEVIRHA	gavy_simba@yahoo.fr
22	Mwasiti Ally Rashid	Program Manager	ZAMBEZI Comm	mwasiti@zambezicommission.org
23	Olalekan Paul AKANDE	Programme Officer	ECOWAS	opakande@ecowas.int
24	Paulus KAINGE	Manager: Ecosystem	BCC Secretariat	paulus@benguelacc.org
25	ABOUBACAR SIDIBE	Senior Fishery Specialist	FAO-RAF	Aboubacar.Sidibe@fao.org
26	Sloans Chimatiro	President	PRNFAA	skc1562000@gmail.com
27	Kwibisa Liywalii	Director of Monitoring and Evaluation	LTA	kwibisa.liywalii@lta-alt.org
28	Dr Yoseph Mamo	Senior Fisheries and Livestock Officer	COMESA	ymamo@comesa.int
29	Prudence Kauda	PA - ASGP	COMESA	pkauda@comesa.int
30	Stella Mbabazi	Blue Economy Expert	COMESA	smbabazi@comesa.int
31	Semoli Belemane	Chief Director Aquaculture	South Africa	bsemoli@dffe.gov.za
32	Joseph Bwanika	Commissioner-Aquaculture Management	Uganda	josebwanika@gmail.com
33	Dr Yacoub Issola	Expert in Integrated Coastal	Abidjan Convention	yacoub.issola@un.org
34	Romnel Sisamu	AUC - EDIT	AUC	SisamuR@africanunion.org
35	Mr. Omanyi Paul	Head of the Fish Quality Assurance Div	Uganda	paulomanyi@yahoo.co.uk
36	Sunil Sweenarain	ECOFISH	Mauritius	sweenmru@gmail.com
37	Prof. Joseph Matunguru	LEAFO	Uganda	josephmatunguru@gmail.com
38	Dr Joyce Nyeko	LEAFO	Uganda	aanyuj12@gmail.com
39	Dr Bernice Mclean	Senior Programme Officer	AUDA-NEPAD	bernicem@auda-nepad.org
40	Maxwell B. Nkambule	Programme Officer	AUDA-NEPAD	maxwelln@auda-nepad.org
41	Hellen Guebama	APU Coordinator / Fisheries Officer	AU-IBAR	hellen.guebama@au-ibar.org
42	Delvis Fortes	Senior Fisheries Officer	AU-IBAR	delvis.fortes@au-ibar.org
43	Rafik Nouaili	Fisheries & Aquaculture Management	AU-IBAR	rafik.nouaili@au-ibar.org
44	Fahim Kremeier	Communications / Desktop Publisher	AU-IBAR	fahim.kremeier@au-ibar.org
45	Eric Nadiope	Legal & Policy Consultant	AU-IBAR	eric.nadiopie@au-ibar.org
46	Jemima Makanda	Admin Assistant	AU-IBAR	jemima.makanda@au-ibar.org
47	Charles Lodiaga	Finance Officer	AU-IBAR	charles.lodiaga@au-ibar.org



Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales
(UA-BIRA)
Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi
KENYA
Telephone : +254 (20) 3674 000
Fax : +254 (20) 3674 341 / 3674 342
Email : ibar.office@au-ibar.org
Site internet : www.au-ibar.org